

Bulletin d'histoire politique

Jocelyn Saint-Pierre, *Histoire de la Tribune de la presse à Québec, 1871-1959*, Montréal, VLB éditeur, 2007, 315 p.

Gaston Bernier



Volume 16, numéro 2, hiver 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056158ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056158ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bernier, G. (2008). Compte rendu de [Jocelyn Saint-Pierre, *Histoire de la Tribune de la presse à Québec, 1871-1959*, Montréal, VLB éditeur, 2007, 315 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 16(2), 373–375. <https://doi.org/10.7202/1056158ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2008

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Jocelyn Saint-Pierre, *Histoire de la Tribune de la presse à Québec, 1871-1959*, Montréal, VLB éditeur, 2007, 315 p.

GASTON BERNIER

Les assemblées parlementaires se situent, en matière d'information, au confluent de deux flux. Le premier est celui par lequel la société – groupes d'intérêts, chercheurs, etc. – transmet aux députés et à la représentation nationale ses réactions, ses coups de cœur, ses *desiderata* comme ses montées de rage, ses besoins et les résultats de recherche. Le second, quant à lui, va des parlements vers les électeurs et vers l'ensemble des citoyens. C'est le flux dit *ad extra* opposé au courant *ad intra*. Le livre de Jocelyn Saint-Pierre fait état de l'apport des journalistes détachés auprès de l'Assemblée québécoise de la fin du XIX^e siècle à la fin des années 1950. On peut écrire sans dénaturer et sans déformer la réalité que ces derniers ont constitué, au cours des décennies étudiées par l'auteur, le principal canal de transmission de l'actualité parlementaire, des délibérations et des décisions, en symbiose ou en parallèle avec les élus eux-mêmes, avec les auteurs de comptes rendus *in extenso* plus ou moins éphémères.

Le livre de monsieur Saint-Pierre déborde largement des limites annoncées dans le titre. D'une part, l'auteur ne néglige pas les premiers pas des institutions parlementaires québécoises, lesquels remontent à 1791 ou à 1792. Il trace à grands traits le contexte historique général comme l'évolution constitutionnelle, il s'attarde à une description des conditions de travail des premiers chroniqueurs ou correspondants. D'autre part, son regard va au-delà de l'expérience locale. Il illustre le fait que le Québec n'est pas le premier endroit où la présence des journalistes lors des délibérations des parlementaires est l'objet de discussions et que les décisions prises ailleurs en la matière rayonnent, influencent et font boule de neige. En somme, les exemples britanniques, canadiens et états-unisens égaillés dans l'ouvrage enrichissent et montrent que les changements se font souvent de manière synchrone.

Le volume de Jocelyn Saint-Pierre présente l'histoire du journalisme parlementaire québécois en neuf chapitres.

Dans les deux premiers chapitres, l'auteur présente l'évolution des tribunes de presse au sein des parlements britannique, états-unien et français de même que canadien et québécois. En ce qui a trait aux trois premiers pays, il présente les précédents et les modèles qu'ils constituèrent pour la presse laurientienne. Dans les pages qui suivent, celles du deuxième chapitre, il s'attarde aux balbutiements du journalisme parlementaire tant québécois et que canadien entre les années 1792 et 1871, sous la loi constitutionnelle, sous l'Union et lors des débuts de la Confédération.

Les chapitres qui suivent constituent le corps central de l'ouvrage et son noyau. Le chercheur présente tout à tour la naissance et l'institutionnalisation de l'association des journalistes parlementaires à l'Assemblée et au Conseil législatif, à son premier bureau de direction, à ses premiers règlements, à sa composition (nombre et origine des journaux, années de présence) et à son évolution à la suite de l'apparition des agences et de la radio. Le quatrième chapitre est consacré aux locaux occupés ou utilisés par les journalistes, aux ressources matérielles qu'on met à leur disposition. Ce chapitre aurait très bien pu être placé un peu plus loin, car il brise un peu le déroulement synthétique entrepris dans les pages qui précèdent.

Les lecteurs retrouveront le thème central aux chapitres portant « Collecte et transmission de la nouvelle », « Le monde politique et le monde des médias », « La chronique parlementaire » et « Qui sont les chroniqueurs parlementaires ? »

Tour à tour, on y décrit la cueillette de l'information (présence aux séances ou remise de textes par les conseillers ou les députés), les conditions de rédaction des reportages (horaires capricieux, partage des présences entre journalistes et démarquage ; « dictée du vendredi »), canaux de transmission des textes aux journaux (messagerie, télégraphe, poste ou téléphone) sans oublier les outils (sténographie ou machine à écrire). Au chapitre six, l'auteur présente le contexte global dans lequel travaillent les journalistes de la Tribune : les hauts et les bas de la presse politique, ses mutations vers un journalisme de plus en plus tourné vers l'information. Il s'attarde également aux relations qui lient les partis politiques et même les gouvernements – par l'intermédiaire des fameux contrats d'impression – aux journaux à différentes époques.

Dans le chapitre qui suit (p. 147-192), c'est le plus long du volume, l'auteur présente ses observations sur la chronique parlementaire elle-même à titre de genre journalistique, il en dresse l'évolution chronologique, dont le passage de l'anonymat à la signature, son impartialité à l'intérieur de

journaux partisans et son fractionnement en cours de période, les marques de provenance, il étudie l'espace qu'on lui réserve et son emplacement dans le journal. L'auteur clôt le chapitre en montrant que la chronique parlementaire constitue une base du patrimoine parlementaire québécois et une source crédible.

L'auteur consacre le chapitre subséquent, le huitième, à une étude surtout sociologique des journalistes parlementaires : leur origine sociale, leur formation, le déroulement de leur carrière et leurs débouchés, leurs conditions de travail et leur précarité de même que les relations qu'ils entretiennent avec les députés et les conseillers législatifs. Les dernières pages du livre présentent les portraits de dix d'entre eux, de Hector Fabre à Pierre Laporte en passant par Olivar Asselin, Damase Potvin et Abel Vineberg.

Le volume de Jocelyn Saint-Pierre est truffé de noms, de détails, d'anecdotes et d'informations. Les lecteurs (mieux : les chercheurs) regretteront l'absence d'une table alphabétique. Des noms de propriétaires de journaux, d'hommes politiques ou de notables, des incidents ou des pratiques oubliées sont signalés tout au long des pages sans qu'on ait le moyen de les repérer rapidement. Au demeurant, les têtes de chapitre ne sont pas toujours fidèles au contenu : par exemple, les pages consacrées aux locaux, recèlent des informations sur les services documentaires mis à la disposition de la Tribune ; de même, le titre du septième chapitre est un peu réducteur, car il va bien au-delà de la crédibilité des reportages publiés.

Le présent volume comble un vide immense. Jocelyn Saint-Pierre a consacré beaucoup d'énergie au cours de sa carrière à l'histoire des journalistes et de la chronique parlementaires québécois. La pensée de l'institution l'aura sans doute accompagnée constamment au cours des travaux qu'il aura été appelé à faire. Le livre s'ajoute aux travaux antérieurs de l'auteur lui-même, à ceux de Hélène Cantin, de Jean Charron et de Gilles Lesage en particulier. La bibliographie sur le sujet, composée à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale, signale une trentaine de titres, livres, thèses et articles confondus. Il faut reconnaître cependant que les perspectives de chacun des titres peuvent se révéler fort différentes.

L'apport essentiel du volume de Jocelyn Saint-Pierre aura été de documenter l'histoire de la chronique parlementaire préparée au Parlement québécois (à noter les trente pages de notes). On peut aussi faire l'hypothèse que le journalisme parlementaire québécois, actuel et passé, a mérité autant d'attention de la part des chercheurs que celui d'autres pays ou d'autres parlements.